

Académie musicale en Périgord Vert,
Florence Deplat,
15 rue Louis Blériot,
92500 Rueil-Malmaison.

Académie Musicale en Périgord Vert
Nontron (24) du 15 au 24 juillet 2020.

Décharge parentale pour les mineurs de plus de 16 ans au 15 juillet 2020

Je soussigné (parent, responsable légal),
décline de toute responsabilité l'Académie Musicale en Périgord Vert, lors du séjour musical
se déroulant du 15 juillet 2020 au 24 juillet 2020 à Nontron dans le département de la
Dordogne (24), auquel j'ai inscrit mon enfant dénommé :
....., âgé de plus de 16 ans au 15 juillet 2020.

J'atteste avoir pris connaissance qu'il bénéficiera de toute liberté durant la journée, et
uniquement sur la commune de Nontron (24300), et fera en sorte d'être joignable à toute heure
du jour par l'équipe pédagogique et l'équipe encadrante du dit séjour.

Il restera la nuit sous le régime commun à tous les mineurs, à savoir sans autorisation
de sortie non-accompagné d'un responsable majeur, engagé par la direction du stage.

Durant toute la durée de l'Académie, il devra se conformer à l'autorité des professeurs,
animateurs, directeurs de l'Académie, ainsi qu'au règlement intérieur et à l'organisation
générale régissant le bon déroulement du stage.

Signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé ».

À, le.....